

CRANS-MONTANA ENERGIES SA
par MM. Nicolas Féraud et Michel Barras
c/o OIKEN
Rue de l'Industrie 43
1950 SION

Crans-Montana, le 8 août 2024

Monsieur le Président,
Monsieur l'Administrateur-Délégué,

Nous faisons suite à nos récents entretiens suite à votre courrier du 25 juillet dernier accompagné de son annexe, qui a retenu toute notre attention.

Nous avons publié ces 2 documents sur notre site www.apach.ch, tentant ainsi de répondre aux demandes d'information de nos membres.

Vous constaterez avec nous que certains points n'ont pas encore trouvé leur réponse. Les questions correspondantes ont été consignées par notre Commission d'évaluation dans un document d'analyse que vous trouverez en annexe et ainsi que sur notre site internet.

Nous vous remercions de nous communiquer des réponses précises et complètes à votre plus proche convenance, dans le souci exclusif d'informer nos membres de façon exhaustive, particulièrement ceux qui sont concernés au premier chef.

Le dossier étant avant tout d'ordre technique, nous pensons souhaitable d'épuiser ces questions de façon formelle afin de rechercher ensemble les voies les plus profitables pour tous, si cette démarche vous convient.

Nous sommes également disposés à inviter nos membres à participer à la réunion d'information que vous nous avez aimablement proposé d'organiser à cet effet.

Notre commission ad hoc est aussi à votre disposition pour traiter l'un ou l'autre point avant de prévoir une éventuelle synthèse informative générale.

Dans l'attente, soyez assurés, Monsieur le Président, Monsieur l'Administrateur-Délégué, de notre haute considération.

**Association des Propriétaires d'Appartements et de Chalets
du Haut Plateau de Crans-Montana- A.P.A.C.H.**

Cédric Berger
Président

Jean Metz
Vice-Président